

Hobscheid, le 21 mai 2024

Motion: Biergerstonnen

Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Habscht,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal la motion suivante pour réponse et discussion éventuelle.

Dans le cadre des heures citoyennes que nous avons organisées et au cours desquelles nous avons donné à nos concitoyens l'occasion de nous parler de leurs préoccupations, nous souhaitons vous faire part de quelques-unes de leurs inquiétudes et vous proposer des solutions :

1. Les citoyens ont remarqué que notre commune compte de nombreux véhicules en stationnement abusif ou prolongé. Pour y remédier, nous allons notamment créer davantage de places de stationnement. Nous proposons cependant que la commune engage deux agents municipaux qui effectueront entre autres des contrôles sur les places de stationnement.
2. A Roodt, il y a le terrain sportif qui est loué. Peut-on voir le co-contrat ? Combien d'années dure ce contrat ? Pour quelle durée est le terrain loué ? Pourquoi n'y a-t-il pas un projet sportif sur le terrain ?
3. A Roodt, les travaux de construction d'un trottoir vont bientôt commencer. On a demandé s'il ne serait pas possible d'aménager un petit barbecue le long de ce trottoir. Il a également été demandé de limiter la vitesse sur la route entre les deux parties de Roodt à 50km/h. Le Conseil municipal a accepté cette proposition.
4. On nous a dit qu'une nouvelle cité devait être construite à Roodt. Est-ce vrai et si oui, où en est le projet et pourquoi le conseil communal n'en a-t-il pas encore été informé ?

5. Une réunion d'information sur les éoliennes de Septfontaines a lieu cette semaine, mais nous nous sommes prononcés contre. Pour quelle raison cette réunion a-t-elle lieu ?
6. La semaine dernière, nous avons tous reçu un e-mail nous informant que le chemin de campagne derrière la « Geessebréck » à Septfontaines n'avait pas été maintenu impeccable. C'est pourquoi nous aimerions savoir à quelle régularité les travailleurs communaux interviennent dans l'ancienne commune de Septfontaines pour de tels travaux et pourquoi les citoyens doivent d'abord se plaindre avant que le travail ne soit effectué.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour le groupe LSAP,

Luca COLLING
Conseiller communale

Yannick MESQUITA
Conseiller communale